

## Coordonnées personnelles en lettre capitale SVP

Adhérent(e) ou son représentant(e) légal pour un(e) mineur

Mme  M.  Mlle

NOM : .....

Nom de jeune fille .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal ..... VILLE .....

Email (Obligatoire) .....

☎ fixe : .....

☎ portable .....

ADHERENT(e) MINEUR (e)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Catégorie socio professionnelle (entourer catégorie vous concernant)

1. agriculteurs – 2 artisans, commerçants, chef d'entreprise – 3 cadres,  
professions intellectuelles supérieures – 4 professions intermédiaires – 5  
employés – 6 ouvriers – 7 retraités – 8 sans activité professionnelle

1<sup>ère</sup> inscription  renouvellement

J'autorise le club à utiliser les photos prises avec mon accord pour  
la promotion et la communication de l'association Gym Val Cady.

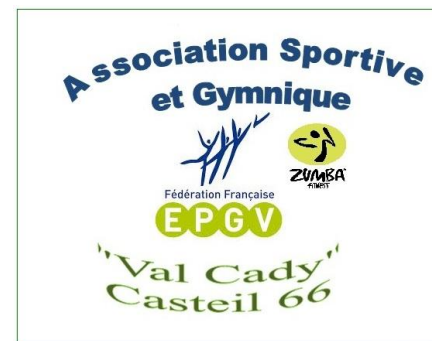
Je souhaite recevoir des informations concernant la vie du club.

Fait à .....

Signature \*

\*faire précéder de lu et approuvé

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2013-2014



gym tendance  
acti march  
zumba

Joëlle ☎ 06.18.72.16.52

Educateur Sportif Diplômé Etat Jeunesse et Sports  
animatrice EPGV et ACTI MARCH®

instructeur zumba®

<http://joelle66.zumba.com/>  
<http://www.casteil.fr/assgym.htm>  
[joellemestres@gmail.com](mailto:joellemestres@gmail.com)

# Conditions générales d'adhésion

L'adhésion n'est effective qu'après :

- ✓ Remise de la fiche d'inscription dûment remplie et règlement total de la cotisation
- ✓ Présentation d'un certificat médical obligatoire

L'association GYM VAL CADY ne pourra en aucun cas être tenue responsable des éventuelles blessures ou accidents qui pourraient être occasionnés aux personnes non adhérentes de l'association, incluant les blessures liées à l'utilisation du matériel (poids, steps, tapis, ballon...) ou tout évènement et incident se déroulant dans la salle .

En cas d'accident, il sera fait appel aux services de secours.

Tout(e) adhérent (e) quittant la salle avant la fin de la séance ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

L'association ne pourra être tenue responsable des éventuelles annulations de cours pour des raisons extérieures à son contrôle (pas de salle à disposition, route impraticable...) pour assurer la continuité des séances durant toute la saison (changement d'horaires, de jours, remplacement lors d'une absence, cours supplémentaires)

L'association GYM VAL CADY pourra à tout moment contrôler l'accès des cours et refuser partiellement ou définitivement l'entrée aux personnes qui ne se sont pas acquittées de leur cotisation, ou n'ayant pas respecté la formule choisie.

La cotisation doit être réglée dans sa totalité en espèces ou par chèques lors de l'adhésion libellés à l'ordre de ASSOCIATION GYM VAL CADY. Toutefois, le paiement par chèques en plusieurs fois est accepté, les chèques doivent, dans ce cas, mentionner au dos les dates souhaitées d'encaissement.

L'association ne remboursera pas la cotisation en cas d'arrêt de l'activité.

***N'oubliez pas de demander un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gym tendance, ou/et de la zumba®***

***Pour l'activité Acti march ® un livret sera remis avec une partie à faire remplir par votre médecin traitant***

# TARIFS 2013-2014

## Réduction sur justificatif

- + bénéficiaires RSA, chômeurs
- + moins de 18 ans (étudiants)

<i>Activité</i>	<i>Tarif</i>	<i>Tarif réduit</i>
<i>Gym tendance</i>	<i>80€</i>	<i>70€</i>
<i>Zumba®</i>	<i>70€</i>	<i>60€</i>
<i>Acti march®</i>	<i>60€</i>	<i>50€</i>
<i>Gym + zumba®</i>	<i>140€</i>	<i>130€</i>
<i>Gym + acti march®</i>	<i>130€</i>	<i>120€</i>
<i>Zumba® + acti march®</i>	<i>120€</i>	<i>110€</i>
<i>Gym+zumba®+ acti march®</i>	<i>190€</i>	<i>180€</i>

*Possibilité de payer en 2 ou 3 fois par chèques à l'ordre de l'association "Gym Val Cady"*

*Je souhaite obtenir une attestation de paiement*